

Ce document fournit des informations clés pour ce fonds. Il ne s'agit pas d'une documentation commerciale. Conformément à une obligation légale, ces informations vous sont fournies pour vous aider à comprendre la nature et les risques associés à l'investissement dans ce fonds. Il vous est conseillé de le lire, avant de décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TERA 5 – SELECTION FLEXIBLES **ISIN : FR0011208776**
OPCVM nourricier du fonds PINK Global Flex Part I EUR

Cet OPCVM est géré par PINK CAPITAL

Objectifs et politique d'investissement

Les principales caractéristiques du fonds :

- Le FCP est un fonds nourricier du fonds maître PINK Global Flex (Part I EUR) ; son objectif de gestion est de réaliser un rendement positif minimum de 5% annualisé net de frais, sur l'horizon de placement recommandé (supérieur à 5 ans). Sa performance sera inférieure à celle du fonds maître, du fait notamment des frais de gestion propres au nourricier.
- Le fonds est classé « Diversifié ».
- Le FCP TERA 5 – Sélection Flexibles est un OPCVM nourricier du FCP PINK Global Flex (Part I EUR), l'OPCVM maître. L'actif du FCP est composé en permanence et en totalité de parts du FCP maître PINK Global Flex (part I EUR), et à titre accessoire de liquidités.

Rappel de la stratégie d'investissement du fonds maître :

- La flexibilité des stratégies mises en œuvre implique, dans le temps, l'alternance de fortes expositions « actions » et « taux » et rend caduque toute comparaison avec un indice figé de marché.
- Le fonds est classé « Diversifié ».
- L'exposition directe ou indirecte au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments à terme, sera au minimum de 0% de l'actif net et ne dépassera pas 100% de l'actif net.
- Dans la limite de 100 % de l'actif net, le Fonds pourra également comprendre soit au travers d'OPCVM soit en direct (50% maximum) des actifs obligataires, titres de créance ou instruments du marché monétaire libellés en euro ou en devises de pays hors zone euro (pays de l'OCDE et pays émergents). Ces investissements se feront en obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics (OAT, TEC 10 et OAT I BTF, BTAN de maturités comprises entre 3 mois et 3 ans), en obligation et TCN, billet de Trésorerie et Certificats de dépôt émis par des émetteurs privés dont la signature est au moins égale à BBB- (Standard & Poor's) et Baa3 (Moody's), de type « Investment Grade », ou pouvant accessoirement être inférieure à cette notation, de type « Haut Rendement » ou non notée (titres dits spéculatifs < à 10 % de l'actif net), en OPCVM « monétaire » et « monétaire Court Terme » de droit français ou européen gérés à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 0,5 et ayant comme objectif de gestion l'Eonia.

Autres informations :

- La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et +8. La sensibilité est définie comme la variation en capital du portefeuille (en %) pour une variation de 100 points de base des taux d'intérêts.
- La société de gestion mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie ainsi que des OPCVM exposés en titres de taux. Elle ne s'appuie donc pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation.
- Le fonds intervient uniquement sur des instruments dérivés négociables sur les marchés réglementés de la zone euro et/ou internationaux (pays de l'OCDE et pays émergents). Dans ce cadre, le Fonds pourra prendre des positions en vue de couvrir et/ou exposer le portefeuille à des secteurs d'activités, zones géographiques, taux, actions, devises, titres et valeurs mobilières assimilées ou indices dans le but de réaliser l'objectif de gestion et dans la limite de 100% de l'actif net.
- Le fonds ne pourra pas exposer plus de 25% de son actif en action et 10% en produit de taux sur les marchés émergents et pourra comporter des actions américaines (50% maximum) et japonaises (25% maximum). L'exposition maximale aux petites et moyennes capitalisations de ce fonds est de 25% de l'actif net.
- Le fonds peut utiliser en exposition et en couverture, des devises autre que la devise de valorisation du fonds. La part maximum de l'actif net exposée au risque de change est de 75% de l'actif.
- Le fonds peut investir jusqu'à 100% de son actif dans des parts ou actions d'autres OPCVM, FIA (maximum 30%) ou fonds d'investissement de droit étranger.
- Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
- Cet OPCVM capitalise son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.
- L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un rachat chaque jour ouvré.
- Les ordres de souscription et de rachat sont reçus et centralisés chez CACEIS Bank France au plus tard à 9 heures (heure de Paris) le jour de banque ouvré précédant la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés (à cours inconnu). Le règlement des souscriptions et des rachats intervient le jour de banque ouvré suivant la date d'établissement de la valeur liquidative.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible. A Risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.



- Ce fonds est classé dans cette catégorie en raison de son exposition aux marchés actions et taux qui peuvent connaître des fluctuations importantes, pouvant induire des variations fortes, et d'une volatilité sur les titres de dette privée ou de notation basse qui est plus grande que sur les titres de dette publique.
- Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.
- Le niveau de l'indicateur de risque passé ne préjuge pas du niveau de l'indicateur futur.
- La catégorie de risque associé à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risques ».
- L'exposition aux marchés actions internationaux explique le classement de l'OPCVM dans cette catégorie.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.
- Les dispositions en matière de souscription/rachat de l'OPCVM Maître, dans lequel est investi votre OPCVM, sont expliquées dans la Rubrique « conditions de souscriptions et de rachat » du prospectus de l'OPCVM Maître.

Risques importants non pris en compte par l'indicateur, auxquels l'OPCVM peut être exposé et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative :

Le FCP a le même profil de risque que l'OPCVM maître PINK Global Flex part I.

- Risque de crédit :** Il s'agit de risques pouvant résulter de la dégradation de la signature d'un émetteur de titre de créance. Dans ce cas, la valeur des obligations et des instruments dérivés liés à cet émetteur peut baisser. Par conséquent, cela peut faire baisser la valeur liquidative du fonds. Le fonds peut investir dans des obligations du secteur privé. Dans le cadre de certaines stratégies, le fonds pourra investir sur des supports non « investment grade » (de type « Haut Rendement » liés à des titres dits spéculatifs), ce qui impacte d'autant plus ce risque.
- Risque de contrepartie :** Le fonds peut être amené à supporter des risques liés au risque de contrepartie. Le risque de contrepartie mesure les pertes potentielles encourues par un OPCVM au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie dans le cadre, entre autres, d'opérations de acquisitions/cessions temporaires de titres (prêt-emprunt de titres, pensions ...) et/ou de garanties liées à ces opérations reçues sous forme de collatéral.
- Risque d'impact des techniques telles que les produits dérivés :** Le gérant pourra être amené à intervenir sur les marchés de futures, sur indices et sur le change. Il pourra également prendre des positions en vue de couvrir partiellement ou intégralement en fonction des conditions de marché le portefeuille au risque de change. L'utilisation de ces produits complexes peut entraîner une amplification des mouvements de titres et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.
- Pour plus d'information sur les risques du FCP et de l'OPCVM maître, veuillez vous référer aux prospectus.

Frais

Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

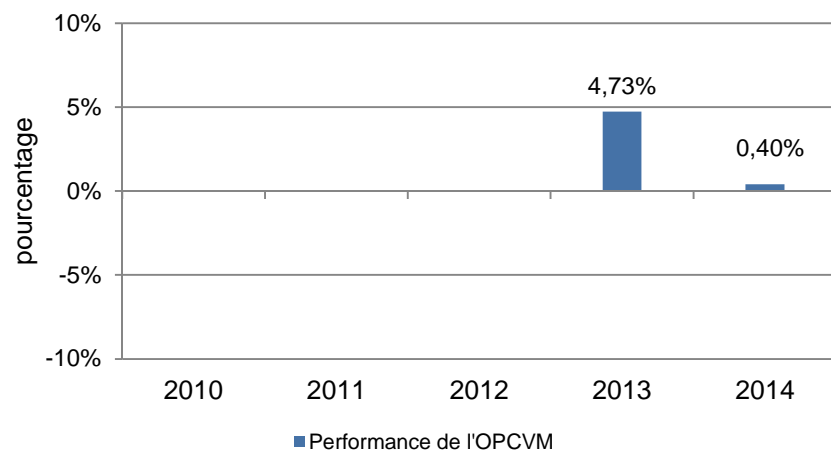
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrées	2.50%
Frais de sortie	0.00 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	4,37%
Frais prélevés par le fonds sous certaines conditions	
Commission de performance	Néant

Dans certains cas des frais inférieurs peuvent être appliqués, vous pouvez contacter votre conseiller ou votre distributeur afin d'obtenir le montant effectif des frais.

Les frais courants sont basés sur les frais de l'exercice clos en mars 2014. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'informations sur les frais et autres charges, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et Commissions » du prospectus, disponible sur le site internet : www.pinkcapital.fr.

Performances passées



AVERTISSEMENT :

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis, et nette de frais de gestion directs et indirects et hors frais d'entrée et de sortie.

DATE DE CREATION DE L'OPCVM : 25/04/2012

DEVISE DE LIBELLE : Euro

CHANGEMENTS IMPORTANTS AU COURS DE LA PERIODE :

- Le 27/12/2013, le FCP Tera 5 – Sélection Flexibles a absorbé le FCP OPEN Flex (FR0011011295).
- Jusqu'au 16/09/2013, le FCP se dénommait ASTROLABE CONVICTIONS.

Informations pratiques

- Le dépositaire de ce fonds est Caceis Bank France.
- Le prospectus de l'OPCVM, le DICI et les rapports et comptes périodiques de l'OPCVM et de l'OPCVM maître peuvent être fournis sur demande à info@pinkcapital.fr et sont disponibles sur le site internet www.pinkcapital.fr.
- La valeur liquidative de l'OPCVM ainsi que celle du fonds maître sont disponibles sur le site internet : www.pinkcapital.fr, sur simple demande au +33 (0)1 707 26 707 ou par mail : info@pinkcapital.fr.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du distributeur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.
- La part de cet OPCVM ne peut être souscrite par une "US Persons" au sens des réglementations américaines suivantes : Regulation S de la SEC (Part 230-17 CFR230903) et Foreign Account Tax Compliance Act, dite FATCA. Parallèlement, les Institutions financières non participantes à FATCA et les entités étrangères non financières passives ne peuvent figurer sur le registre de l'OPC (cf. rubrique "Souscripteurs concernés" du Prospectus de l'OPCVM).
Le statut FATCA de l'OPCVM, tel que défini par l'accord intergouvernemental signé le 14 novembre 2013 entre la France et les Etats-Unis : Institution financière non déclarante française réputée conforme (annexe II, II, B de l'accord précité) ; http://www.economie.gouv.fr/files/usa_accord_fatca_14nov13.pdf
- La responsabilité de PINK Capital ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.